VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District, portant le numéro municipal 1314 rue Teche, dans l'ilet Lamarque, Nunez et Socrate.

Oliver Dorsey vs. Manville Green et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,462 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No. 219, borné par les rues Teche (autrefois Monroe), Lamarque (autrefois Lapeyrouse), Nunez (autrefois Franklin) et Socrates, désigné comme lot No. 4 du dit ilet. Le dit lot mesure 21 pieds, 41 pouces et 5 lignes de face à la rue Teche, la même largeur en arrière, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
JOHN E. FLEURY, Avocat pour le demandeur.
nov30—dec5,12,19,26—jan1,2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, le VENDREDI, 2 janvier 1914, d'une grande propriété de valeur améliorée, du Sixième District, portant le No. 1129 rue State, entre les rues Perrier et Coliseum.

Edward A. Saucier vs. Elisha N. Evans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,341—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No. 22, Bloomingdale, borné par les rues State, Perrier, Coliseum et Webster (ou ligne haute de Bloomingdale). Les dits lots sont désignés par les Nos. six et sept, sur un croquis d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 10 mai 1906, annexé à un acte de vente, Wilson et autres à Weil, devant C. G. Rebentish, notaire de cette ville, le 11 juillet 1906, et mesurant d'après le ci-inclus et s'adjoignant l'un à l'autre, lot six, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière ligne, par une profondeur de cent pieds et quarante-un pieds, huit pouces sur la ligne le divisant du lot No. cinq, et cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne le divisant du lot No. sept; et lot No. sept, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière, par une profondeur de cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne, le divisant du lot No. six et cent quarante pieds, huit pouces le divisant du lot No. huit.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
T. B. WALKER & B. Y. WOLF,
Avocats pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant le numéro 918 rue Tonti, entre St-Philip et Dumaine.

Félix J. Dreyfous vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,548 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situées dans le Second District de cette ville, désignés par les numéros un et deux dans l'ilet No. 294, borné par les rues Tonti, Miro, St-Philip et Dumaine, et mesurant comme suit: Lot un, trente pieds de face à la rue Tonti par cinquante-huit pieds, une pouce et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dumaine; soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot No. deux, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de large en arrière; et le lot No. deux à trente pieds de face à la rue Tonti et soixante-huit pieds, neuf pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No. un, soixante-dix-neuf pieds, cinq pouces et deux lignes sur l'autre côté de la ligne, vers la rue St-Philip, et trente-et-un pieds, six pouces et quatre lignes de largeur en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29,30—dec5,12,19,26—Jan2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 4630 rue Clara, entre les rues Cadix et Valence.

Aaron Sleeg, Salvador Bennett et E. Vidrine, Liquidateurs, Etc., vs. Alfred White, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,759 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick A. Middleton, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui y appartiennent ou en dépendant de quelques façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No. 643, autrefois ilet No. 417 West Boulignì, borné par les rues Clara, Magnolia (autrefois Arcadia), Cadix et Valence; le dit lot commence à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Clara et Valence, et mesure trente pieds de face à la rue Clara, sur cent vingt pieds de profondeur suivant un croquis annexé à un acte d'agrément de vente entre Peter Kiser et Alfred White, passé devant W. R. Ker, notaire, le 30 juillet 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,13,19,26jan—2,9,14,15

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District, formant le coin des rues Magazine et Robin, portant le numéro municipal 1441 rue Magazine.

T. Semmes Walmsley vs. Mme Edna Cambre Sanchez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,765 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 89 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No. 151, borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Race, désignés par les numéros un et deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté du 11 janvier 1850, et déposés pour référence dans les archives de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurent comme suit: No. 1 formant le coin des rues Robin et Magazine, mesure trente et un pieds, neufs pouces et six lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur et face à la rue Robin de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes, et le lot No. 2 mesure trente-deux pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
DUFOUR ET DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.
déc—27,28jan—2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 9 janvier 1914, de propriétés de valeur améliorée du Premier District.

Premièrement, au coin de la rue Thalia et l'avenue Claiborne, portant les numéros municipaux 2929 et 2931 rue Thalia.

Deuxièmement, portant les numéros municipaux 2921 et 2923 rue Thalia, entre la rue Willow et l'avenue Claiborne.

Troisièmement et quatrièmement, portant les numéros municipaux 1208 et 1210 avenue Sud Claiborne, entre les rues Clio et Erato, sur le lot A et le lot C à l'arrière du lot A avec bâtisses, etc., ayant accès par une allée mitoyenne.

Cinquièmement, portant les numéros municipaux 2921 et 2923 rue Melpomène, entre la rue Willow et l'avenue Claiborne.

Edward P. Cousin vs. Stephen J. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,292 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 450, borné par les rues Thalia, Erato et Willow et l'avenue Claiborne, désigné par la lettre A sur un croquis joint à un acte de partage passé devant Scott E. Beer, notaire, le 8 octobre 1906, dressé par Edgar Pille, voyer, 26 août 1906, et suivant lequel plan le dit lot mesure vingt-huit pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Thalia, la même largeur sur la ligne arrière, sur une profondeur et façade de soixante-trois pieds, neuf pouces et deux lignes à l'avenue Claiborne entre lignes parallèles. Le dit lot forme le coin de la rue Thalia et l'avenue Claiborne.

2—Un certain lot de terre, etc., dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus, désigné sur le dit plan dressé par Pille, voyer, par la lettre C, suivant lequel le dit lot mesure trente pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Thalia, la même largeur en arrière, sur une profondeur de soixante-trois pieds, neuf pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

3—Un certain lot de terre, etc., dans le même district qui la propriété ci-dessus, mais dans l'ilet No. 449, borné par l'avenue Claiborne et les rues Willow, Erato et Clio, désigné par la lettre A sur le dit croquis par Pille, voyer, suivant lequel le dit lot mesure trente pieds et cinq pouces de face à l'avenue Claiborne, sur une profondeur de cent pieds et cinq pouces sur le côté de plus proche de la rue Clio, et une première profondeur de soixante-quinze pieds et trois pouces sur l'autre ligne de côté, où il se rétrécit du trois pieds et sept pouces, d'où une seconde profondeur de vingt-cinq pieds et deux pouces, vingt-six pieds et dix pouces de largeur en arrière, avec l'usage d'une allée mitoyenne de trois pieds sept pouces de large s'ouvrant sur la rue Claiborne et en commun au lot C.

4—Un certain lot de terre, etc., dans le même district et ilet que la propriété dernièrement décrite et l'adjoignant immediatement à son arrière, désigné par la lettre C sur le dit croquis par Pille, voyer, mesurant trente pieds cinq pouces de face sur la ligne arrière du lot A, trente pieds cinq pouces sur la ligne arrière, sur une profondeur de vingt-deux pieds, trois pouces et sept lignes de largeur en commun avec le lot A.

5—Un certain lot de terre, etc., dans le même district, dans l'ilet No. 451, borné par les rues Melpomène, Thalia et Willow et l'avenue Claiborne, désigné par la lettre C sur le croquis précité de Pille,, mesurant trente pieds de face à la rue Melpomène, la même largeur en arrière, sur quatre-vingtquatre pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant; lacquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
déc 6 7 12 19 26—jan 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Septième District, formant le coin des rues Apricot et Léonidas, portant les numéros municipaux 8537-8539 rue Apricot.

Security Building and Loan Association vs. Louis Hasemann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,692 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet 410, borné par les rues Apricot, Léonidas, Joliet et Pritchard, désigné comme lot F sur un plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 16 juin 1908, suivant lequel le dit lot F mesure trente pieds deux pouces de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Leonidas de cent vingt pieds. Le dit lot formant le coin des deux dites rues.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif VENDREDI, 9 janvier 1914, d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2011-13 rue Magazine, entre les rues St-Andrew et Joséphine.

Annie F. Campbell vs. Leo Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,462 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1 — Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 144, borné par les rues Magazine, Camp, St-Andrew et Joséphine, désigné par la lettre C sur un plan joint à un acte de vente de A. Hero, Jr., notaire, daté du 3 mai 1878, commençant à une distance soixante-cinq pieds, cinq pouces, quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesure vingt-et-un pieds, onze pouces de face à la rue Magazine, vingt-et-un pieds, sept pouces et quatre lignes de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes en profondeur.

2 — Un certain lot de terre situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B sur le même croquis ci-dessus mentionné, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, quatre pouces et quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesurant vingt-et-un pieds, cinq pouces de face à la rue Magazine, vingt-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES F. CLAIBORNE,
Avocat pour la demanderesse.
déc 5 6 12 19 26—jan 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 1414 rue Royale, entre l'avenue Esplanade et la rue Peace.

Security Building and Loan Association vs. Mme Marie T. Russell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,709 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, Peace et Chartres, désigné par la lettre D sur un croquis dressé par J. H. D'Hemecourt, voyer, et annexé à un acte devant Alphonse Garnett, notaire, daté du 27 juillet 1876, suivant lequel la dite parcelle de terre mesure en mesure anglaise dix-neuf pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent sept pieds, cinq pouces, quatre lignes entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE ET BUCK,
Avocats pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,9,16,23,28,29

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 2157-2159 rue Nord Galvez ou Grant, entre les rues Arts et Musique.

Suburban Building and Loan Association vs. Catherine Voeglie, veuve d'Henry Moeglich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,494—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Galvez ou Grant, Nord Miro, Arts et Music, les dits lots sont désignés par les numéros vingt-deux et vingt-trois suivant un arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté du 13 octobre 1906, une copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant Fred Zengel, notaire, le 27 mai 1908, et suivant lequel arpentage le lot vingt-deux mesure trente pieds et huit pouces de face à la rue Nord Galvez ou Grant sur cent vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles; et le lot vingt-trois mesure trente-deux pieds de face à la rue Nord Galvez sur cent vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SOUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
déc 19 20 26—jan 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Quatrième District, portant le numéro municipal 1305 rue Ste-Marie, entre les rues Coliseum et Chestnut.

Emile F. Naef vs. Henry A. Veazie, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,711—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui seront élevées ladessus, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendences qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 175, borné par les rues, Ste-Marie, Coliseum, Chestnut et Felicity, désignés comme terrains Trois et Quatre sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté du 27 mai 1850, suivant lequel, les dits terrains s'adjoignent, l'un à l'autre, et, mesurent chacun trente-et-un pieds, onze pouces, cinq lignes de face à la rue Ste-Marie, par trente-deux pieds de largeur sur la ligne arrière; Terrain No. Trois formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut, et mesurant en profondeur sur la rue Chestnut cent vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes, et la ligne opposée qui le divise du lot No. Quatre, à une profondeur de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes, et lot No. Quatre a une profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot No. Trois de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent vingt-sept pieds, dix pouces et deux lignes. Les bâtisses sur la dite propriété portent le numéro 1305 rue Ste-Marie.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire une dépot de dix pour cent.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FREDERICK C. MARX,
Avocat pour le demandeur.
déc 26—jan 2 9 16 23 29

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant les numéros municipaux 2425-2427 rue Orléans, entre Rocheblave et Tonti.

Industrial Homestead Association vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,543 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certain lot de terre, ainsi qui toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No. 7, dans l'Ilet No. 311, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Rocheblave et Tonti. Le dit lot commence à une distance de 88 pieds, 11 pouces et 2 lignes de la rue Rocheblave et mesure 30 pieds de face à la rue Orléans sur 81 pieds, 7 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave sur 81 pieds, 8 pouces et 2 lignes comme il est démontré dans un croquis annexé à un acte passé devant A. Fourcourt, ancien notaire, le 1er mars 1922.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan1,2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'un propriété améliorée de valeur du Premier District, portant le numéro municipal 2662 rue Canal, coin de la rue Broad (ilet rue Dorgenois et avenue Cleveland).

L. M. Layman vs. Succession de Maurice P. Woulfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,406 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gasquet (maintenant Cleveland), Canal, Broad et Dorgenois, désigné par le No. 1 sur un plan par Reizenstein, daté du 9 mai 1879, déposé au bureau de Théodore Guyot, ancien notaire dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, comme plan O, lequel dit lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Canal sur 136 pieds, 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de face à la rue Broad, et formant le coin de ces deux rues, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TITCHE & ROGERS,
Avocats pour le demandeur.
nov29,30—dec5,12,19,26—Jan1,2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District, formant le coin des rues Ste-Anne et Bourbon, dans l'ilet rue Royale et Dumaine.

Interstate Trust and Banking Co. vs. Succession de Joseph Franek.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,490 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 22 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, formant le coin des rues Ste-Anne et Bourbon, et mesurant suivant le plan de A. De Armas, voyer, daté du 20 octobre 1878, trente-sept pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur et face à la rue Bourbon soixante-quatre pieds quatre pouces et quatre lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
W. S. LEWIS, Avocat pour la demanderesse.
déc 19 20 26—Jan 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans—En vertu et conformément à un ordre de l'honorable Fred J. Grace, greffier du bureau des terres de l'état, daté du 3 décembre 1913, et conformément à la section No. 55 des lois de l'Assemblée Générale de 1912, j'offrirai en vente, et je vendrai aux enchères publiques, à la porte principale de la maison de cour de la Paroisse d'Orléans, sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, à la Nouvelle-Orléans, Lne, le SAMEDI, 10 janvier 1914, à 11 heures du matin, au plus haut et dernier enchérisseur, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Thalia, Claiborne, Melpomène et Willow, désigné comme lot No. 7 dans l'Ilet 451; le dit lot 7 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Thalia sur une profondeur de 112 pieds.

Conditions de la vente — Comptant; cent dollars au minimum (100.00).

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Approuvé:
FRED J. GRACE, Greffier du Bureau des Terres de l'Etat.
Baton-Rouge, Lne, 3 décembre 1913.
déc9 10 27—jan6 10
déc 9 10 20 27—jan 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison de valeur, meubles, accessoires, etc.

Mme P. E. Archinard vs. A. Vanden Bogarde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,737 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, MERCREDI, 7 janvier 1914, à 10 heures 30 du matin, sur les lieux ci-après désignés, la propriété suivante décrite à savoir: Dans mon entrepôt, No. 508-512 rue de Chartres, entre la rues St-Louis et Toulouse,

Un grand assortiment de meubles de maison, accessoires, divers, etc., suivant inventaire enregistré.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. PARKERSON,
Avocat pour la demanderesse.
déc—26,27jan—2,7

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2 25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12 15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDÓMADAIRE,
PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1 50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express